



3^{ème} TROPHEE SENIORS DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 11 et SAMEDI 12 JUILLET 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des Trophée Séniors.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs qui répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue,
- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve,
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors,
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription,
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur,
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.
Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.
- Les index de jeu sont limités à :
 - Messieurs 9.4 à la date d'inscription
 - Dames 12.4 à la date d'inscription

Le nombre de joueur(se)s sera limité à 100 incluant 39 Dames et 14 Wildcards.

Pour les Trophées Seniors, les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous à la date de clôture des inscriptions :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames seront attribuées par ordre des index,
- par l'ordre du Mérite National Seniors,
- par l'ordre des index,
- par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames

Forme de jeu :

Simple – Stroke-play sur 36 Trous pour les Messieurs et les Dames :

Jeudi 10 juillet – Reconnaissance

Vendredi 11 juillet – Tour 1

Samedi 12 juillet – Tour 2

Inscription :

Les engagements doivent obligatoirement se faire par le biais de HelloAsso.com sur l'évènement « 3ème Trophée Séniors de Saint-Germain » avant le Jeudi 26 juin 2025 à 18h00. La liste de joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf de Saint-Germain le Mercredi 02 juillet 2025.

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte 90 €

Liste de départs :

Les horaires de départs du 1^{er} tour seront disponibles le Jeudi 10 juillet à partir de 12h00.

Les horaires de départs du 2^{ème} tour seront disponibles le Vendredi 11 juillet août à partir de 19h30.

Les listes des départs seront consultables sur internet dans la rubrique « compétitions ouvertes » et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques rouges et les messieurs des marques jaunes.

Prix :

Le Trophée séniors de Saint-Germain Messieurs sera gagné par le joueur ayant réalisé le meilleur score brut.

Le Trophée séniors de Saint-Germain Dames sera gagné par la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut.

Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

Départage :

En cas d'égalité de score à l'issue du dernier tour, pour la première place tant pour les messieurs que pour les dames. Le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous 1, 9, 10 et 11.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Monsieur Jean-Paul DAVIN, Président du Club
- Monsieur François BARDET, Directeur du Club
- Monsieur Laurent GAUTIER DE BONNEVAL, Président de la Commission Sportive



Yvelines
Conseil général



**WORLD
AMATEUR
GOLF
RANKING**



GOLF DE SAINT-GERMAIN